Volet technique

Déploiement du tri sélectif dans les espaces publics

Table des matières

[1. Description détaillée de l’opération 2](#_Toc68595340)

[1.1. Présentation du candidat 2](#_Toc68595341)

[1.2. Présentation du projet 2](#_Toc68595342)

[1.2.1. Présentation du territoire/lieu(x) du projet 2](#_Toc68595343)

[1.2.2. Objectifs et enjeux 2](#_Toc68595344)

[1.2.3. État des lieux et diagnostic 2](#_Toc68595345)

[1.2.4. Dimensionnement, organisation et mise en place des moyens matériels et humains 2](#_Toc68595346)

[1.2.5. Plan de communication 2](#_Toc68595347)

[1.2.6. Descriptif du pilotage et de l’organisation projet 2](#_Toc68595348)

[2. Engagements spécifiques 2](#_Toc68595349)

[3. Rapports / documents à fournir lors de l’exécution du contrat de financement 3](#_Toc68595350)

# Description détaillée de l’opération

Le plan de ce volet technique respecte celui du dossier de dépôt de l’AMI hors foyer de CITEO. Si vous avez déjà complété un dossier de candidature pour cet AMI vous pouvez recopier les informations dans les différentes parties de ce volet technique.

## Présentation du candidat

Le candidat présentera sa structure, ses activités principales et son organisation.

## Présentation du projet

* + 1. Présentation du territoire/lieu(x) du projet

Dans cette partie, le candidat présentera le territoire/lieu(x) dans le(s)quel(s) il souhaite mettre en œuvre son projet.

* + 1. Objectifs et enjeux
		2. État des lieux et diagnostic

Le candidat présentera l’état des lieux qu’il aura réalisé sur le périmètre de son projet.

Si un dispositif existe déjà, le candidat précisera notamment :

* L’état du dispositif en place avant le projet
* Les quantités collectées / recyclées (à date et leur évolution)
* La qualité du tri (à date et son évolution)
* L’utilisation du service
	+ 1. Dimensionnement, organisation et mise en place des moyens matériels et humains

Le candidat justifiera ses choix de dimensionnement techniques, humains, économiques et financiers.

* + 1. Plan de communication

Le candidat décrira le plan de communication qu’il compte mettre en place (notamment communication et information auprès de l’utilisateur concernant la manière de bien utiliser le dispositif).

* + 1. Descriptif du pilotage et de l’organisation projet

Cette partie précisera l’organisation qui sera mise en place pour le pilotage et le suivi du projet.

# Engagements spécifiques

Le bénéficiaire s’engage à réaliser une fiche de valorisation publique de l’opération.

Le bénéficiaire s’engage à répondre aux enquêtes de l’ADEME et de ses partenaires (notamment ceux en charge de l’observation).

# Rapports / documents à fournir lors de l’exécution du contrat de financement

Selon les indications du contrat, vous devrez nous transmettre un ou plusieurs des rapports ci-dessous.

* Un ou plusieurs rapport d’avancement de l’opération
* Un rapport final définitif de l’opération

*Il(s) pourra/ont être constitué(s) d’une note technique précisant le déroulement de l’opération, les éventuels écarts dans la mise en œuvre du projet, son bilan par rapport aux objectifs du projet, le bilan des actions d’accompagnement et de communication menées par le bénéficiaire et contenant les supports de communication, validés a priori par l’ADEME, et mentionnant sa participation financière et/ou faisant apparaître son logo ; et tout autre élément que le bénéficiaire jugera utile de joindre en annexe.*

* Tout autre document laissé à l’appréciation de l’instructeur ADEME. Dans certains cas, il pourra vous être demandé des bilans d’exploitation annuels de l’investissement permettant de qualifier les gains environnementaux obtenus.